

FO MIEUX LE SAVOIR



L'information de la section FO-DGFiP 95 – Numéro 20
30 avril 2014

1^{er} mai

À l'occasion du 1^{er} mai, l'Union Régionale Force Ouvrière d'Ile de France participera à la manifestation unitaire « contre le pacte d'austérité » à Paris qui partira de la Place de la Bastille à 15 h pour se diriger vers la Place de la Nation.

Le positionnement des UD FO d'Ile de France se fera entre le Boulevard de la Bastille et le Boulevard Bourbon à partir de 14 h.

Michèle BIAGGI représentera le Bureau Confédéral.



Prime d'intéressement

D'après les informations que nous avons pu obtenir, la prime d'intéressement serait en cours d'élaboration mais suspendue à la certification des comptes de l'État par la Cour des Comptes. Elle devrait, sauf indication contraire d'ici là être versée au plus tard avec la paye de Juin, son montant n'est pas précisé.



Modalités de versement de l'acompte de juin de la prime de rendement filière fiscale jusqu'à IP

La note de service RH1A 2014/04/9026 du 24 avril 2014 détaille les modalités du versement sur la paie de juin aux agents (non comptables jusqu'au grade d'inspecteur principal) titulaires de la filière fiscale de l'acompte 2014 de la prime de rendement.

La valeur du point reste fixée à 39,54€.

GRADE ET ECHELON	Agents en fonctions en province	Agents en fonctions en RIF
Inspecteur divisionnaire de classe normale et hors classe, filière « encadrement »	173	183
Inspecteur divisionnaire de classe normale et hors classe, filière « expertise »	159	169
Inspecteur divisionnaire de classe normale de fin de carrière et inspecteur des 11 ^{ème} et 12 ^{ème} échelons	151	160
Inspecteur du 8 ^{ème} au 10 ^{ème} échelon	127	135
Inspecteur du 1 ^{er} au 7 ^{ème} échelons et inspecteur spécialisé	104	110
Contrôleur principal, géomètre principal et géomètre	74	78
Contrôleur de 1 ^{ère} classe, contrôleur de 2 ^{ème} classe à partir du 8 ^{ème} échelon et technicien-géomètre à partir du 6 ^{ème} échelon	65	69
Contrôleur de 2 ^{ème} classe du 1 ^{er} au 7 ^{ème} échelon et technicien-géomètre du 1 ^{er} au 5 ^{ème} échelon	59	62
Agent administratif principal et adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe ou de 2 ^{ème} classe	44	46
Agent administratif de 1 ^{ère} classe et agent technique de 1 ^{ère} classe	42	44
Agent administratif de 2 ^{ème} classe et agent technique de 2 ^{ème} classe	41	43

Situation du cadre C : 2370 postes vacants dans les services !

Le projet de mouvement général catégorie C administratif vient de paraître. Il fait ressortir un déficit de 2370 agents.

Cette situation est la plus catastrophique de ces dernières années à la DGFIP.

Dans la Filière Gestion Publique ce sont 925 emplois qui sont vacants : 687,5 en province et 237,5 en Ile de France.

Dans la Filière Fiscale ce sont 1445,5 emplois qui sont vacants : 912,7 en province et 532,8 en Ile de France. sont abandonnés.

Les agents de tous grades subissent au quotidien les conséquences de ces choix : stress, souffrance au travail et difficultés croissantes à accomplir les missions.

De plus, la situation de nombreux collègues en attente de mutation reste très difficile et l'administration se montre cette année encore incapable de calibrer le volume des recrutements à hauteur des besoins des services.

Le recrutement dans la catégorie C est largement insuffisant. L'appel en juin des listes principales des concours interne et externe 2014 et le recrutement de 50 contractuels handicapés s'élève à 821 lauréats. Il sera bien loin de combler le déficit de 2370 agents de catégorie C. Il manquera, après l'installation des lauréats plus de 1 600 agents !

***Soyez nombreux à signer la
pétition sur le site FO DGFIP 95
Pour le recrutement des listes
Complémentaires concours C
internes et externes***



TOUTES ET TOUS EN GRÈVE

Dans le cadre de la journée d'action et de grève dans les 3 fonctions publiques, les personnels de la DGFIP doivent massivement se faire entendre.

Seuls une plus forte mobilisation et un nombre de grévistes supérieur à ceux du mois de Mars peuvent faire reculer le gouvernement et éviter que la DGFIP contribue comme toujours de manière «exemplaire» aux économies programmées dans le cadre du pacte de responsabilité.

- Pour l'abandon du pacte de responsabilité et de la démarche stratégique à la DGFIP.
- Pour l'arrêt des suppressions d'emplois.
- Pour que nos missions soient enfin reconnues comme prioritaires.
- Pour l'augmentation de la valeur du point d'indice.
- Pour une revalorisation du régime indemnitaire.
- Pour des conditions de travail dignes et respectueuses de la santé des personnels.

C'EST MAINTENANT QU'IL FAUT AGIR !

C'est maintenant qu'il faut combattre la politique d'austérité qui porte en germe le démantèlement du service public, l'externalisation d'une partie de nos missions et l'appauvrissement programmé des salariés du public comme du privé.

LE 15 MAI
ENSEMBLE POURSUIVONS ET AMPLIFIONS
LA MOBILISATION À LA DGFIP
TOUTES ET TOUS EN GRÈVE